

Les contrats d'entretien

Val de Berry a confié la maintenance et le dépannage de ses équipements à plusieurs prestataires de services. Vous trouverez ci-après, la liste des principaux travaux à effectuer par l'entreprise lors de chaque visite d'entretien ainsi que les coordonnées des sociétés concernées et pour information,

mais sans valeur contractuelle, le temps estimé par intervention. **Si vous avez des soucis sur l'un des équipements cités ci-après, il est inutile de téléphoner aux services de Val de Berry. Merci de prendre directement contact par téléphone avec la société mandatée.**

POUR TOUT AUTRE PROBLEME TECHNIQUE NE RELEVANT PAS DES CONTRATS D'ENTRETIEN

Vous devez contacter en priorité votre chargé de proximité durant ses heures de permanences :

Du lundi au vendredi : 11h30 - 12h30

Du lundi au jeudi : 16h30 - 17h00

Le vendredi : 16h00 - 16h30

En son absence, merci de contacter votre agence de proximité (voir au dos de ce document) :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h00

Le vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

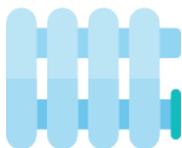
Après avoir consulté le guide du locataire, si vous constatez que votre problème doit être pris en charge par le bailleur, merci de nous contacter :

reclamation-technique@valdeberry.fr

En dehors des heures ouvrées, pour tout problème grave et urgent lié aux équipements techniques, en complément des astreintes des prestataires, vous pouvez joindre le :

ASTREINTE : 03 27 73 82 28

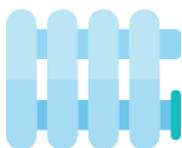
POUR LES AUTRES CONTRATS D'ENTRETIEN



Chauffage collectif et production d'eau chaude collective

Dépannage 7j/7 y compris les week-ends et jours fériés dans un délai maximum de 4h après la demande :

IDEX : 09 77 40 11 94



Chauffage collectif urbain

(Secteur Bourges nord - excepté 47 - 49 rue Camille Desmoulins)

Dépannage 7j/7 y compris les week-ends et jours fériés dans un délai maximum de 4h après la demande :

IDEX : 09 77 40 11 94



Ascenseurs et fermetures motorisées

Dépannage 7j/7 y compris les week-ends et jours fériés dans un délai maximum de 45 minutes après la demande pour un usager bloqué et 2h après la demande pour un non fonctionnement :

OTIS : 0800 24 24 07

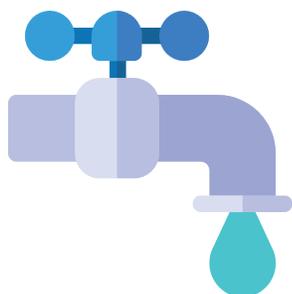
Contrat entretien des robinetteries

Liste non exhaustive des principales prestations à réaliser à chaque visite d'entretien :
Temps estimé : entre 15 et 20 minutes

- Contrôle du fonctionnement systématique des robinets (évier, baignoire, extérieur) et remise en état.
- Contrôle et remise en état (uniquement lié à la vétusté donc hors dégradation) de la fixation des robinets, des flexibles des supports de douchette, des joints...
- Vérification des mécanismes de WC avec réglage et remplacement de joints, flotteurs... si nécessaire.
- Vérification et remplacement si nécessaire des joints d'étanchéité au pourtour des appareils sanitaires.

Dépannage

7j/7 y compris week-ends et jours fériés dans un délai maximum de 24h après la demande.



PROXISERVE : 02 48 02 07 70

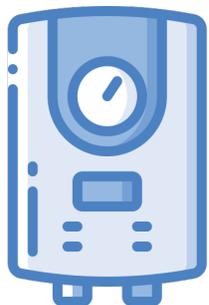
Contrat entretien des chaudières individuelles et V.M.C. gaz

Liste non exhaustive des principales prestations à réaliser à chaque visite d'entretien :
Temps estimé : entre 30 et 45 minutes

- Dépose de l'habillage et nettoyage des éléments (corps de chauffe, brûleur, veilleuse, organes de production d'eau chaude sanitaire, injecteurs de la rampe de gaz, filtres...).
- Vérification et réglage des organes de sécurité (bilame, régulation, veilleuse, étanchéité de la buse de raccordement au conduit de fumée...).
- Contrôle des températures et débits d'eau chaude sanitaire par mesures aux points de puisage.
- Vérification et nettoyage du dispositif de sécurité individuel placé sur la chaudière (pour les chaudières raccordées sur VMC gaz, vérification par arrêt de l'extraction mécanique).
- Ramonage des conduits, notamment celui entre la chaudière et le conduit vertical.

Dépannage

7j/7 y compris week-ends et jours fériés dans un délai maximum de 24h après la demande.



PROXISERVE : 02 48 02 07 70

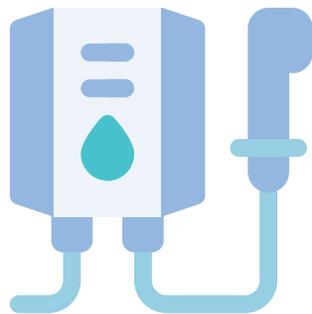
Contrat d'entretien des chauffe-bains gaz

Liste non exhaustive des principales prestations à réaliser à chaque visite d'entretien :
Temps estimé : entre 20 et 30 minutes

- Dépose de l'habillage et nettoyage des éléments (corps de chauffe, brûleur, veilleuse, organes de production d'eau chaude sanitaire, injecteurs de la rampe de gaz, filtres...).
- Vérification des dispositifs de sécurité (débit et pression du gaz, réglage de la veilleuse...).
- Vérification de l'étanchéité des raccords gaz et eau.
- Manœuvre de l'ensemble des vannes autour de l'appareil et maintien en état pour les chauffe-bains à ventouse, nettoyage des conduits d'aspiration, du ventilateur et vérification et réglage du débit d'air.
- Contrôle des températures et débits d'eau chaude sanitaire par mesures aux points de puisage.
- Ramonage des conduits, notamment celui entre le chauffe-bains et le conduit vertical.

Dépannage

7j/7 y compris week-ends et jours fériés dans un délai maximum de 24h après la demande.



PROXISERVE : 02 48 02 07 70

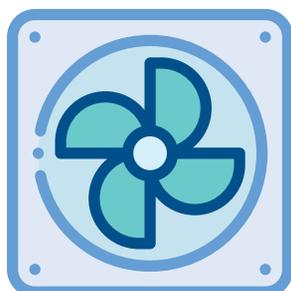
Contrat entretien des V.M.C. électriques

Liste non exhaustive des principales prestations à réaliser à chaque visite d'entretien :
Temps estimé : entre 30 et 45 minutes

- Nettoyage des bouches d'amenée d'air frais et d'extraction (sur fenêtres et en pièces humides) et remplacement systématique si cassées ou détériorées.
 - Visite et entretien du groupe et des gaines dans les combles (démontage des capotages, dépoussiérage du moteur et des pales, graissage, vérification des supports, nettoyage ou changement des filtres...).
- Vérification et nettoyage systématique des conduits d'extraction et de refoulement.
- Contrôle des vitesses, débits d'air et des alarmes éventuelles.

Dépannage

6j/7 (sauf week-ends et jours fériés) dans un délai maximum de 48h après la demande.



PROXISERVE : 02 48 02 07 70



Val de Berry

Office Public de l'Habitat du Cher

- **AGENCE - BOURGES SIÈGE**
14 rue J. Jacques Rousseau
18000 BOURGES
Tél : 02 48 23 10 00
- **AGENCE - BOURGES SUD**
199 rue de Lazenay
18000 BOURGES
Tél : 02 18 87 00 63
- **AGENCE - BOURGES NORD**
13 rue Jean Rameau
18000 BOURGES
Tél : 02 48 24 03 51
- **AGENCE - ST-AMAND-MONTROND**
20 rue Cdt P. Rauscher
18200 ST-AMAND-MONTROND
Tél : 02 48 96 94 44
- **AGENCE - VIERZON**
69 avenue du 8 Mai 1945
18100 VIERZON
Tél : 02 48 71 52 44